



**PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Melun, le 16 mars 2023

Communiqué de presse

Le site archéologique de Châteaubleau, lauréat de la Mission Patrimoine 2023

Le site archéologique gallo-romain de Châteaubleau, situé en Seine-et-Marne, figure parmi les 18 sites emblématiques retenus pour l'édition 2023 de la Mission patrimoine, dont la liste est dévoilée ce jeudi 16 mars 2023 par la ministre de la Culture, Rima Abdul Malak.

A ce titre, il bénéficiera du soutien financier de la sixième édition de l'offre de jeux Mission Patrimoine, qui sera lancée à la rentrée de septembre 2023. Le montant de la dotation de chaque site sera annoncée lors des prochaines Journées européennes du patrimoine.

A l'instar des autres lauréats, le site de Châteaubleau a été retenu selon quatre critères principaux :

1. Son intérêt patrimonial : ce site est composé d'un ensemble de structures datées de l'époque gallo-romaine, ainsi que de riches collections d'objets (céramiques, objets métalliques, pièces de monnaie, artisanat, etc.). Son intérêt principal réside dans la conservation de vestiges exceptionnels, celui du théâtre gallo-romain et du sanctuaire des sources. Ces derniers sont en partie classés (théâtre) et en partie inscrits (sanctuaire) au titre des monuments historiques depuis 1983.

2. Son projet de valorisation : actuellement, des visites guidées individuelles et de groupes, notamment scolaires, sont organisées avec l'aide de l'association La Riobé : 1 000 visiteurs ont ainsi été accueillis en 2021. Par ailleurs, tous les 4 ans, a lieu la Fête Gallo-romaine à Châteaubleau.

Un projet global de mise en valeur du site vise à le rendre plus accessible et plus attractif à la visite. Son aménagement permettra à l'avenir l'organisation de spectacles, concerts et manifestations en tout genre. Le théâtre aura notamment vocation à être l'épicentre de la Fête Gallo-romaine.

3. Son état de péril : les vestiges du théâtre sont en péril. Un diagnostic sanitaire rend compte de multiples désordres: fissures structurelles, déformations des élévations dues à l'altération des parements et aux infiltrations d'eau, effondrements de murs et de voûtes et désagrégation généralisée des enduits. D'anciennes restaurations par ciment de mortier posent également souci à certains endroits, tout comme la végétation et la mousse.

4. La nature des travaux à réaliser : dans un premier temps, les vestiges du théâtre et du sanctuaire de sources seront consolidés pour en assurer la bonne conservation: stabilisation des maçonneries, drainage et couvertures ponctuelles.

Période prévisionnelle des travaux : de février 2024 à mars 2025.

La Mission patrimoine pour la sauvegarde du patrimoine en péril, portée par Stéphane Bern, et déployée par la Fondation du patrimoine et soutenue par le ministère de la Culture et FDJ, a un impact significatif sur le développement et la revitalisation des territoires, en soutenant principalement des projets dans des communes rurales et petites villes.

Elle soutient des projets de restauration de sites patrimoniaux, favorise la préservation du patrimoine religieux qu'il soit affecté ou non au culte, encourage l'artisanat local et les métiers d'art. Les projets soutenus permettent de créer des emplois, d'attirer des visiteurs et de valoriser le patrimoine culturel de la France.

L'appel à projets est ouvert sur le site missionbern.fr/signaler-un-site. Propriétaires, associations, communes et passionnés de patrimoine sont invités à identifier les sites en péril partout en France. Ces signalements peuvent être effectués tout au long de l'année.

La liste complète des lauréats sera à retrouver sur le site <https://www.missionbern.fr/>.

Cabinet du Préfet

Bureau de la communication interministérielle

Tel : 01 64 71 75 95 – 01 64 71 75 29

Mel : pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr

www.seine-et-marne.gouv.fr

@Prefet77

12, rue des Saints-Pères
77000 Melun

